

Ad. E.



**Me Roy L. Heenan, O.C., Ad. E.**  
Heenan Blaikie s.e.n.c.r.l., s.r.l.  
Montréal

*Ces notes biographiques ne s'avèrent pas exhaustives.*

Président et fondateur du cabinet, Me Roy L. Heenan est reconnu en tant que sommité en droit administratif et en droit du travail.

## CONTRIBUTION

Professeur adjoint en droit du travail à l'Université McGill jusqu'en 1996, Me Heenan est chargé de cours, entre autres, au *Industrial Relations Centre* de l'Université Queen's depuis 1972. ● Il siège au Conseil d'administration de l'Institut canadien d'études juridiques supérieures. ● Il est un membre actif dans le cadre de l'Accord nord-américain de libre-échange (ALENA) depuis sa création et il est un membre influent de la liste servant à la composition des comités pour l'examen de contestations extraordinaires aux termes du Chapitre 9 de l'ALENA. ● Il est membre du tribunal de la Banque interaméricaine de développement. ● Premier président du Bureau du cinéma et de la télévision du Québec, en 2007, il a été mandaté par le gouvernement pour mener des négociations relativement au savoir-faire québécois en matière de doublage.

## RAYONNEMENT

Il est *Fellow* de l'*American College of Trial Lawyers* et du *College of Labor and Employment Lawyers*, il est reconnu par le *Guide to the Leading 500 Lawyers in Canada*. En 2006, le prix Bora Laskin lui a été décerné par le *Centre for Industrial Relations and Human Resources* de l'Université de Toronto. Il est le président fondateur de la Fondation Pierre Elliott Trudeau et a été administrateur de la Société Radio-Canada (1995-2005). Mécène reconnu, il a été notamment président du Musée d'art contemporain de Montréal, et siège actuellement au Conseil d'administration de l'Art Gallery of Ontario et du Musée des beaux-arts de Montréal, entre autres.